

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins de la première consultation.
- L'entente préalable est effectuée le 01-01-1955
- extractions multiples, parodontaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués pour les actes effectués et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.
- En cas d'accident, une déclaration de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

LABO BENJELLOUN

M BOUZAROUATA MOHAMM

DN 01-01-1955

2211022022

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1701 Société : RAM 136194  
 Actif  Pensionné(e)  Autre :  
 Nom & Prénom : BOUZAROUATA mohammmed  
 Date de naissance : 01-01-1955  
 Adresse : 3a Rue Mimouza Hay Erraha résidence Kamilia  
 2 48073 Hay RAIHA CASA  
 Tél. : 06 70 93 10 69 Total des frais engagés : 0 Dhs

Cadre réservé au Médecin

INPE : 091122440 Cachet du médecin : Dr. SADIK Fouzia  
 Médecin  
 104, Rue Mimouza Hay Erraha  
 Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca  
 INPE : 091122440 Date de consultation : 01-NOV-2022  
 Nom et prénom du malade : Dr BOUZAROUATA med Age :  
 Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant  
 Nature de la maladie : Pathologie - Pollakième + DMD + Atteintes  
 Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances :  
 Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / .....

Signature de l'adhérent(e) : .....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES Dr. SADIK Fouzia

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
01 NOV 2022	AC	01	200,00
01 NOV 2022	AC	01	GRATUIT
<b>INPE: 091122440</b> <b>Dr. SADIK Fouzia</b> <b>Médecin</b> <b>104, Rue Mimouza Hay Erraha</b> <b>Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca</b>			

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE HIBA	4/29/2022	499,80 04/29/2022

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
MONTANTS DES SOINS				
DEBUT D'EXECUTION				
FIN D'EXECUTION				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			CCEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	G	
	35533411	11433553	B	
MONTANTS DES SOINS				
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur SADIK Fouzia

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1<sup>er</sup> Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

الدكتورة صديق فوزية

الطب العام

الفحص بالصدى

104، زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

الطابق الأول برسيجور

الدار البيضاء - الهاتف : 05 22.36.58.91

04 NOV 2022

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء ، في :

M<sup>me</sup>. BOU ZAROUATA M<sup>me</sup>.

34, 00 - ADO 850mg (01B)  
1cp 2 fois 6 jours

57, 80 x 3 - L-D Nor 10mg (01B x 03 mois)  
1cp/j à midi

49, 60 x 2 - D. Cane Forte 62B)  
1amp Povable / 15 jours

34, 70 - Zepam (01B)  
1/2 cp le soir / i

30, 70 - Neravil cp  
1cp 2 fois / i

18, 20 - pr. SADIK Fouzia  
1cp 2 fois / i

39, 60 - Afongre 150 (01B)  
1 gél / 01 semaine

429, 80 - Exodent (Pde) 2(x) / i

LOT : 8724  
UT. AV : 04/25  
P.P.V : 34 DH 00

LOT: M0037  
EXP: OCT 2024  
PPV: 39,60 DH

PPV: 34 DH 70  
PER: 07/25  
LOT: L2571

LOT : 220578  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80 DH

LOT : 220578  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80 DH

LOT: M0743  
PER: 03/2024  
PPV: 18,20 DH

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22H22  
EXP: 08/2025

PPV: 49,60 DH  
LOT: 22H22  
EXP: 08/2025

LOT : 220578  
EXP : 04/2025  
PPV : 57,80 DH

30,70